Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_15-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 26 Février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, Mme Isabelle LOISEL, M. Lucien MONNERIE.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jacques GREVES
Cécile JOURDAIN à Marylise FOIDART
Régis KERDELHUE à Pierre-Yves LE GROGNEC
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Laëtitia MELOIS à Georges THIERY

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	12 Février 2026
Date de l'affichage	13 Février 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2026_15 **Demande de subvention pour le 40e anniversaire du Comité de Jumelage Guidel Carrigaline**

Rapporteur : J-J. Marteil

Le comité de jumelage de Guidel-Carrigaline fête ses 40 ans d'existence en 2026.
La signature de la charte entre les deux villes a eu lieu en mars 1986.

Pour marquer cet anniversaire exceptionnel avec la présence de plusieurs personnes présentes au début de cette belle histoire, le comité va recevoir 50 invités irlandais du 31 mai au 5 juin prochain.

Une partie sera hébergée au Belambra et l'autre dans les familles guidéloises.

Le dimanche de leur arrivée, après une réception à la mairie comme habituellement, un grand spectacle sera organisé à la salle de spectacle du Belambra, le dimanche soir. Un buffet sera offert aux musiciens, danseurs et personnalités avant le spectacle.

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_15-DE

Un moment officiel avec les Présidents et Maires de ces dernières années est prévu ainsi que le député Jean-Michel Jacques et avec la présence de l'ambassadeur d'Irlande en France ainsi que le consul honoraire de Cork.

Au-delà de la présence des danseurs et musiciens irlandais, il sera proposé également de la danse bretonne avec le cercle celtique Armor Argoat, accompagné du bagad d'Hennebont. L'ensemble sera présenté et animé par les Calfats.

Le spectacle sera accessible aux habitants de Guidel ainsi qu'au public extérieur, dans la limite des places disponibles.

La semaine se déroulera ensuite avec des sorties culturelles et découvertes locales, Poul Fetan, Port-Louis, entre autres.

Le dîner de gala aura lieu le jeudi soir pour prendre le car le lendemain et aller à la découverte de Morlaix sur le trajet du retour.

A cette fin, le comité de jumelage sollicite le soutien de la commune pour un montant de 3 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU la Commission culture, animations, jumelage et manifestations du 03 février 2026,

APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € pour le 40e anniversaire du Comité de Jumelage Guidel Carrigaline.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 27 Février 2026
Le Maire,
Joël DANIEL

MAIRIE DE GUIDEL
MORBIHAN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.